

Renseignements pratiques

- DROITS D'INSCRIPTION** Tarif normal : **150€ TTC**
Gratuit pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'université de Strasbourg
- LIEU DU COLLOQUE** Nouveau Patio - 20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg
Amphi Alain Beretz
- ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT** Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg
- ACCÈS DEPUIS LA GARE** Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Université »

CONTACT ET INSCRIPTION

Courriel : fru6703-contact@unistra.fr

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Krafft - FRU 6703

Journée d'études

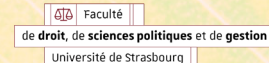
10 ans d'application de la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs : bilan et perspectives

1^{er} mars 2019 | 9h00-17h00

organisé par le



partenaires



8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture du colloque

I. La subsidiarité des mesures de protection

sous la présidence de **Frédérique Granet**,
Professeur émérite à l'Université de Strasbourg

9h15 Le mandat de protection future

Estelle Naudin, Professeur à l'Université de Strasbourg

9h45 Le conjoint vulnérable

Alice Tisserand-Martin, Professeur à l'Université de Strasbourg

II. La mise en oeuvre des mesures de protection

10h15 Le juge des tutelles, homme-orchestre des mesures de protection ?

Emilie Pecqueur, Conseiller à la Cour d'appel de Douai, présidente honoraire de
l'Association Nationale des Juge d'Instance (ANJI).

10h45 Pause

11h00 La protection des droits fondamentaux du majeur protégé

Patrice Hilt, Maître de Conférences HDR à l'Université de Strasbourg

11h30 Les sanctions des règles de protection

Christel Simler, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg

12h00 Débats

12h30 Déjeuner libre

III. La réforme des mesures de protection

sous la présidence de **Georges Wiederkehr**,
Professeur émérite à l'Université de Strasbourg

14h30 Le renforcement des droits procéduraux du majeur vulnérable

Anne-Marie Boucon, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg

15h00 L'allègement du contrôle du juge

Jean-Jacques Lemouland, Professeur à l'Université de Pau et des pays de l'Adour

15h30 Pause

16h00 Vers une mesure unique de sauvegarde des droits ?

Muriel Rebourg, Professeur à l'Université de Bretagne occidentale

16h30 Débats

17h00 Fin des travaux